

Manuel Valls va-t-il interdire une manifestation qui doit passer près de son domicile ?

MANIFESTATION

SAMEDI 9 FÉVRIER 2013

Manuel Valls va-t-il interdire une manifestation qui doit passer près de son domicile ?

Ce mardi 5 février, le 9ème collectif des sans-papiers a déposé une déclaration de manifestation à la Préfecture de police, pour défiler samedi 9 février de Bastille à Voltaire, afin de demander à Patrick Bloche, député-maire du 11ème, d'intervenir en faveur des sans-papiers auprès du ministre de l'Intérieur.

Le parcours de la manifestation devant remonter la rue de la Roquette, la Préfecture de police a signifié verbalement une fin de non-recevoir, en raison du fait que la compagne du ministre habite rue Keller, sur le trajet de la manifestation.

Le 9ème collectif maintient son appel à manifester samedi, de Bastille à Voltaire. Il dénonce cette atteinte au droit de manifester, droit fondamental.

Soyons nombreux, samedi à 14h30, place de la Bastille, pour la régularisation de tous les sans-papiers et pour la défense du droit de manifester.

Une manifestation pour l'abrogation de la circulaire Valls parvient à bloquer la rue du domicile du ministre pendant 3 heures

Aujourd'hui, samedi 9 février, le 9ème collectif des sans-papiers a voulu manifester dans le 11ème arrondissement, de Bastille à Voltaire, en passant d'abord devant l'OFFI, l'office de l'immigration, rue de la Roquette, puis par la rue Keller, pour rejoindre le commissariat central du passage Charles Dallery, et arriver enfin à la mairie du 11ème, où il souhaitait être reçu par le député-maire, Patrick Bloche.

La manifestation est partie de Bastille à 14h30, encadrée d'un important dispositif, avec une nuée de policiers en civil, jusqu'à être bloquée à l'entrée de la rue Keller, par un cordon de gardes mobiles inflexibles. Pendant trois heures, les manifestants se verraient interdire de passer par l'itinéraire prévu, l'ensemble du quartier étant sous état de siège – pour protéger le domicile du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, rue Keller.

À 17h30, les gardes mobiles ont commencé à pousser les manifestants jusqu'au métro Voltaire, les forçant à s'y engouffrer.

Par cette manifestation, le 9ème collectif entendait dénoncer la politique de l'actuel gouvernement qui s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs de droite. Manuel Valls s'est distingué non seulement par la brutalité redoublée des expulsions de sans-papiers, comme de la chasse aux roms. Mais il manifestait surtout pour l'abrogation de la récente circulaire Valls qui exclut la plupart des sans-papiers de toute possibilité de régularisation, en exigeant qu'ils produisent des fiches de paie qu'ils n'ont pas le droit d'avoir... Les sans-papiers appellent à la mise en place d'une politique d'immigration qui respecte les droits fondamentaux au lieu du cauchemar administratif et policier qui leur est imposé par les gouvernements de droite comme de gauche.

Le 9ème collectif ne cessera d'interpeller le ministre de l'Intérieur, le gouvernement, comme la présidence de la République et les élus, pour mettre un terme aux politiques xénophobes démagogiques.

9ÈME COLLECTIF DES SANS-PAPIERS

CONTACT: 06 03 58 39 59

Marche en soutien aux sans-papiers près du domicile de Mr Valls

La droite a expulsé, La gauche continue !

Depuis mai, la gauche est au pouvoir. Au ministère de l'Intérieur, Manuel Valls a remplacé Claude Guéant. Et rien n'a changé. Dans la continuité de la politique de Sarkozy, le gouvernement de Hollande fait la chasse aux roms et aux sans-papiers.

Cet été, Valls est parvenu à pulvériser le nombre d'expulsions de campements de roms, multipliant par trois les chiffres de Hortefeux, Besson et Guéant.

Pour les sans-papiers, le 28 novembre le ministre de l'intérieur du gouvernement Ayrault publiait une circulaire qui fixe le cadre réglementaire des régularisations en France en excluant la majorité des sans-papiers qui travaillent au noir, auxquels est demandé de fournir des fiches de paie que la plupart d'entre eux ne peuvent pas avoir.

Le ministre de l'Intérieur prétend ne plus pratiquer la politique du chiffre, et en même temps... fixe des objectifs... chiffrés, annonçant qu'il ne régulariserait pas plus de 30 000 personnes par an et qu'il n'en expulserait pas moins que les gouvernements de droite. En fait, les chiffres de Sarkozy sont même dépassés cette année avec 36 800 expulsés.

Pour contrer cette politique d'exclusion et d'expulsions qui maintient des femmes, des hommes et des enfants, dans la peur, la clandestinité et une extrême précarité, les sans-papiers doivent s'organiser et se mobiliser, pour arracher le simple droit de vivre dans la dignité.

Le 9ème collectif exige l'abrogation de la circulaire Valls, et la mise en place d'une politique d'immigration qui respecte les droits fondamentaux.

Arrêt des rafles

Fermeture des centres de rétention

Régularisation de tous les sans-papiers.

Rendez-vous SAMEDI 23 MARS 2013 à 14H30 métro Bastille, sortie rue de la Roquette.

9emecollectif.net

Manuel Valls interdit une manifestation déclarée en Préfecture

Ce samedi 6 avril 2013, le 9ème collectif des sans-papiers a appelé à une manifestation, déclarée en Préfecture depuis mardi dernier (en temps et heure), afin de défiler à proximité du domicile du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, pour demander l'abrogation de la circulaire du 28 novembre 2012 aux termes de laquelle les conditions de régularisation des sans-papiers auront été lourdement aggravées.

Depuis le 9 février, c'est la quatrième fois que le 9ème collectif manifeste rue de la Roquette. À chaque fois, nous avons été confrontés à un dispositif policier spectaculaire bloquant l'ensemble du quartier, mobilisant largement plus de gendarmes que de manifestants. Les trois fois précédentes nous aurons néanmoins pu remonter la rue sur le parcours prévu.

Samedi dernier, pendant que se tenait la manifestation à l'angle de la rue Keller, en rentrant chez lui, Manuel Valls aurait manifesté son impatience. Aujourd'hui, la manifestation a été empêchée, bloquée dès la place de la Bastille, puis refoulée vers le métro.

De nombreux commerçants protestent contre ce quadrillage abusif du quartier par les forces de police.

Nous dénonçons cette atteinte caractérisée au droit de manifester et appelons de nouveau à une manifestation au même endroit samedi prochain, le 13 avril 2013, à 14h30, pour protester contre la politique du gouvernement envers les sans-papiers et les roms et exiger le respect du droit de manifestation.

Nous appelons tous les citoyens, collectifs et organisations épris de justice et de liberté à se joindre à cette manifestation.

9ème Collectif des sans-papiers
21 ter, rue Voltaire
75011 PARIS
9emecollectif.net
9eme_collectif@no-log.org

Manuel Valls sort la matraque

Violences contre des sans-papiers manifestant pour leur régularisation

Samedi 13 avril 2013, pour la cinquième fois depuis le 9 février, le 9ème collectif des sans-papiers a appelé à une manifestation déclarée en Préfecture en bonne et due forme depuis le 9 avril, de la place de la Bastille à la place Léon Blum, passant par la rue de la Roquette à proximité du domicile du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls.

À chaque fois, nous aurons été confrontés à un dispositif policier spectaculaire bloquant l'ensemble du quartier, mobilisant largement plus de gendarmes que de manifestants. Les trois premières fois, le cortège aura néanmoins pu passer rue de la Roquette sur le parcours prévu. Samedi dernier, le 6 avril, la manifestation a été bloquée place de la Bastille puis refoulée vers le métro.

Aujourd'hui, les manifestants ont été violentés dès le départ de la manifestation, frappés, poussés violemment, jetés sur des scooters stationnés. Un blue jean aura été carrément déchiré, plusieurs manifestants ont été brutalement matraqués, alors même qu'il y avait parmi eux des enfants en bas âge, y compris des bébés en poussette.

Tout ceci se sera déroulé sous les yeux des passants, nombreux en ce samedi après-midi place de la Bastille, particulièrement choqués par ces violences contre des manifestants pacifiques et plus qu'étonnés par ce déploiement de force arbitraire, manifestement injustifié. Ces événements se seront produits en présence d'un huissier de justice auquel le 9ème collectif avait fait appel pour constater l'entrave au droit de manifester. Ce dernier a ainsi pu dresser un constat dont l'objet est d'enclencher une procédure devant les tribunaux.

Nous dénonçons ces violences et cette atteinte intolérable au droit de manifester, droit fondamental en démocratie.

Le 9ème collectif appelle à une nouvelle manifestation, samedi prochain, le 20 avril à 14h30 au même endroit, pour protester contre les violences envers les manifestants, exiger le respect du droit de manifester, et pour dénoncer la politique gouvernementale envers les sans-papiers et les roms.

Rappelons que Manuel Valls est l'auteur d'une circulaire, en date du 28 novembre 2012, qui durcit considérablement les conditions de régularisation. Sous sa direction le nombre d'expulsions, déjà extrêmement élevé sous le précédent gouvernement de droite, aura explosé, atteignant 36800 pour l'année 2012. De même les expulsions de campements de roms se multiplient dans une proportion jamais vue, et dans des conditions toujours plus scandaleuses.

Nous appelons tous les citoyens, collectifs et organisations éprises de justice et de liberté à se joindre à cette manifestation, samedi 20 avril 2013, à 14h30, à la Bastille (sortie rue de la Roquette).

9ème Collectif des sans-papiers

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS

9emecollectif.net

9eme_collectif@no-log.org

10ème MANIFESTATION en direction du domicile de Mr Valls SAMEDI 18 MAI 2013

VALLS ENCAGE LES SANS-PAPIERS À LA BASTILLE

Chaque samedi, des centaines de policiers anti-émeutes protègent le domicile particulier du ministre de l'intérieur, Manuel Valls.

Si ça manque de forces de l'ordre contre les supporters du PSG, il n'en manque pas contre les sans-papiers qui manifestent pacifiquement contre la politique du ministre de l'intérieur.

Ci-dessous le lien vers un reportage de la télévision espagnole qui a couvert cette manifestation. C'était la dixième fois que le 9ème collectif des sans-papiers tentait de manifester à proximité du domicile de Manuel Valls pour l'abrogation de la circulaire Valls et pour la régularisation. Leur manifestation déclarée en bonne et due forme n'est pas interdite par la Préfecture, mais elle est systématiquement bloquée place de la Bastille, où les forces de l'ordre les encerclent pendant trois heures avant de les repousser dans le métro.

Le 9ème collectif appelle à une nouvelle manifestation

SAMEDI 18 MAI 2013 à 14h30

Place de la Bastille

(sortie du métro rue de la Roquette)

<http://www.youtube.com/watch?v=YPAuYMJ37uo>

Traduction : "Place de la Bastille des sans-papiers manifestent pour essayer d'approcher du domicile du ministre de l'intérieur pour rappeler les promesses de la campagne présidentielle qui leur assuraient que pour eux aussi les choses allaient changer. Mahfoud Challaly est sans-papiers depuis treize ans en France. Il nous explique que les choses n'ont pas changé. Sarkozy expulsait 30000 personnes par an, et ce gouvernement a expulsé 36852 personnes en un an, et en plus il s'en vante. Ils ont organisé une chasse aux sans-papiers. Ils sont toujours exploités par des patrons sans scrupules. Ils vivent tous les jours avec la peur d'être expulsés du pays, vivant dans de mauvaises conditions, étant l'objet de racisme et de mépris. Ces hommes et ces femmes demandent seulement qu'on les respecte comme des êtres humains, et que soit respectée la parole donnée, les promesses faites. « Les personnes encerclées par les forces de police demandent seulement qu'on respecte leurs droits, le droit à une existence digne. Quand on n'a pas de papiers on court le risque d'être arrêté et expulsé. Ils demandent seulement leurs droits. » Face à eux, la police les encercle, pour éviter qu'ils approchent du domicile du ministre de l'intérieur. La France veut éviter que les manifestations devant les domiciles de ministres que l'on voit en Espagne s'étendent dans ce pays. « On n'a plus le droit de manifester. Et ça sous un gouvernement de gauche. Il y a quelques semaines la police a maltraité, dans cette manifestation, des femmes avec des enfants. Que le gouvernement soit de droite ou de gauche, on ne voit pas le changement. » La France ne veut pas que s'étende l'exemple espagnol des manifestations sous les fenêtres des domiciles de ministres. Et pour ça on n'hésite pas à mobiliser les forces anti-émeutes contre une poignée d'hommes, de femmes et d'enfants qui manifestent pacifiquement. La France ne veut pas voir des milliers de français manifester devant la porte des ministres pour leur rappeler leurs promesses non tenues. Juan José Dorado, HispanTV, Paris"

9emecollectif.net

Communiqué du 9ème collectif des sans-papiers

Des manifestants sans-papiers enlevés une heure et demie par la police de Valls

Aujourd'hui, 18 mai 2013, le 9ème collectif des sans-papiers appelait à manifester place de la Bastille, pour dénoncer le durcissement des conditions de régularisation intervenu depuis plusieurs mois du fait de la nouvelle circulaire du ministre de l'Intérieur, particulièrement restrictive, et dont l'application est encore pire, surtout à Paris, où le Préfet de police, Bernard Boucaut, bloque les dossiers de régularisation y compris pour des sans-papiers remplissant parfaitement les conditions extrêmement difficiles imposées par cette circulaire Valls.

Ce blocage complet des dossiers présentés par le 9ème collectif est une mesure de rétorsion demandée par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, au Préfet de police Bernard Boucaut, à la suite de ces manifestations qui l'indisposent, à proximité de son domicile particulier.

Le 9ème collectif ayant engagé une procédure devant le tribunal administratif de Paris, pour réclamer le respect du droit de manifester, la Préfecture a invoqué la proximité du domicile privé d'une « haute autorité administrative », en l'occurrence le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, pour justifier de l'empêchement systématique de manifester dans le quartier imposé au 9ème collectif depuis plusieurs semaines.

La Préfecture invoquait également une pétition de commerçants de la rue Keller, protestant contre le blocage de la rue par les forces de l'ordre. En effet, cette pétition dénonce « le dispositif de sécurité considérable face à un nombre modeste de manifestants sans-papiers inoffensifs ».

Ce samedi, non contents d'encercler les sans-papiers à la sortie du métro place de la Bastille, comme les semaines précédentes, les gendarmes ont embarqué la plupart des manifestants, qui manifestaient pacifiquement comme d'habitude. Ceux ci ont été promenés , en totale illégalité, dans des cars de gendarmerie, pendant une heure et demie, sans descendre des fourgons ni aucun contrôle d'identité, avant d'être ramenés sur le lieu de la manifestation...

Le 9ème collectif remercie toutes celles et ceux, les militants comme les élus, qui se seront aussitôt portés solidaires.

Samedi 25 mai 2013, à 14h30, le 9ème collectif appelle de nouveau à manifester place de la Bastille, pour protester contre le blocage des dossiers, pour le droit de manifester et pour la régularisation de tous les sans-papiers.

Et ça continue !

Comme à l'habitude hier pour la 11ème fois le 9ème Collectif des sans-papiers a manifesté à Bastille à proximité du domicile de Mr Valls, contre la politique faite aux sans-papiers et la nouvelle circulaire, pour protester contre le blocage des dossiers par le préfet de police Bernard Boucault (mesure de rétorsion demandée par le ministre de l'intérieur), pour le respect du droit de manifester et pour la régularisation de tous les sans-papiers.

Comme à l'habitude, la manifestation était déclarée trois jours à l'avance.

Et comme à l'habitude, les manifestants dès leur sortie du métro ont été encerclés pendant trois heures.

Hier, des sans-papiers du collectif ont aussi été manifester avec les Roms pour apporter leur solidarité à cette population persécutée et vulnérable.

Nous remercions tous les militants qui sont venus apporter leur solidarité, en particulier les militants de RESF qui sont restés du début jusqu'à la fin de la manifestation.

Nous appellons à une prochaine manifestation samedi 1er juin comme à l'habitude à 14h30 à Bastille sortie du métro Rue de la Roquette.

9emecollectif.net

Communiqué

VALLS ETRANGLE LES SANS-PAPIERS

Rafle historique à Barbès, dossiers bloqués arbitrairement en Préfecture, violences policières contre les manifestants à la Bastille

Aujourd'hui 8 juin 2013, le 9ème collectif de sans-papiers a manifesté pour la treizième fois place de la Bastille, pour protester contre la circulaire du 28 novembre 2012 fixant les conditions de régularisation des sans-papiers.

Depuis la première de ces manifestations à proximité du domicile du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, tous les dossiers présentés en Préfecture par le 9ème collectif sont systématiquement bloqués, vraisemblablement sur instruction du ministre exécutée par le Préfet de police Bernard Boucaut.

Des dossiers présentant toutes les conditions requises pour obtenir une régularisation, y compris suivant les règles particulièrement restrictives de la nouvelle circulaire, sont arbitrairement rejetés.

Pire encore, la semaine dernière, un sans-papiers du 9ème collectif s'est vu signifier une Obligation à quitter le territoire alors même qu'il réside en France depuis 23 ans.

Face à ces scandaleuses mesures punitives, lors de la manifestation d'aujourd'hui, le 9ème collectif a demandé un rendez-vous au cabinet du Préfet, afin de pouvoir s'en expliquer, la situation de blocage des dossiers étant particulièrement intolérable.

La réponse de la préfecture aura été un refus catégorique. Après plus de trois heures d'encerclement, empêchant comme chaque semaine la manifestation de se dérouler normalement bien qu'elle soit déclarée, la police aura procédé à notre expulsion forcée avec la plus grande brutalité.

Matraquage, coups de pieds, étranglement, bras tordus, tabassage au sol, les violences physiques se sont multipliées contre les manifestants pacifiques qui ne faisaient que demander leurs droits.

Ces violences ont provoqué des réactions des passants, scandalisés par ce spectacle de personnes manifestement inoffensives violentées par de très nombreux CRS particulièrement agressifs. Ces citoyens qui se solidarisaient ont été à leur tour repoussés brutalement, y compris les femmes se faisant malmener.

Les brutalités policières, tout comme la violence administrative qui consiste à empêcher arbitrairement toute régularisation, constituent une persécution particulière contre des sans-papiers qui ne font que revendiquer leurs droits légitimes.

Rappelons que jeudi dernier à Barbès, le lendemain de l'assassinat d'un jeune militant antifasciste, la police du ministre socialiste Manuel Valls a fait procéder à la plus grosse rafle de sans-papiers jamais vue aux temps de la politique extrêmement violente mise en œuvre sous Nicolas Sarkozy ces dernières années.

9ème collectif des sans-papiers

9emecollectif.net - 9eme_collectif@no-log.org

URGENT : Huit personnes du 9ème collectif en garde-à-vue pour « manifestation interdite » !

Communiqué 15 juin 2013 19h

Huit personnes du 9ème Ccollectif ont été arrêtées et placées en garde à vue pour « manifestation interdite ».

Aujourd'hui, samedi 15 juin 2013, le 9ème collectif des sans-papiers manifestait place de la Bastille, pour la quatorzième fois, pour réclamer l'abrogation de la Circulaire Valls et la régularisation de tous les sans-papiers ainsi que pour le droit de manifester, puisque treize fois de suite il aura été empêché de défiler dans le quartier, à proximité du domicile du ministre de l'Intérieur.

La police aura cette fois déployé des moyens encore plus considérables que d'habitude, et embarqués les manifestants. Huit d'entre eux sont retenus en garde à vue, au commissariat central du XXème arrondissement, rue des Gatines, métro Gambetta.

Au « pays des Droits de l'Homme », Valls interdit aux sans-papiers de manifester !

Samedi 15 juin 2013, pour la quatorzième fois, le 9ème collectif des sans-papiers manifestait à Bastille contre les rafles, et pour demander le déblocage des dossiers, l'abrogation de la circulaire Valls, la régularisation de tous les sans-papiers et le droit de manifester.

Alors que la manifestation était, comme chaque semaine, bloquée par un dispositif de police considérable, engagée par plusieurs cordons de CRS et de gendarmes, à 16 heures était signifiée une interdiction de manifester et sept personnes ont été embarquées, pour être placées en garde à vue au commissariat central du XXème arrondissement, après la dispersion de la manifestation.

Rappelons que cette manifestation était déclarée en bonne et due forme depuis plusieurs jours. Loin d'être interdite, la manifestation de ce samedi 15 juin était annoncée, ainsi que l'ensemble des manifestations autorisées, dans Le Parisien du jour.

À 14h30, des centaines de militants Solidaires du syndicat Sud-santé et de la Fédération anarchiste, qui participaient à une manifestation pour un grand service public de la santé passant par la Bastille, se sont solidarisés de la manifestation des sans-papiers, ainsi que des militants du RESF (Réseau éducation sans frontières) et de nombreux passants, scandalisés par l'énormité du dispositif policier. Danièle Simonnet, élue Front de gauche au Conseil de Paris est intervenue pour protester contre ces entraves au droit de manifester.

Placés en garde à vue jusqu'à 1 heures du matin, les personnes interpellées auront été l'objet d'un « rappel à loi ».

Le 9ème collectif rappelle au Préfet de Police, Bernard BOUCAULT, que si la loi lui permet d'interdire une manifestation, ce n'est que de façon régulièrement motivée. Or les sans-papiers manifestent pacifiquement pour un objet légitime, et les seuls désordres publics provoqués par ces manifestations le sont du fait du comportement abusif des forces de l'ordre.

Le 9ème collectif tient aussi à souligner le fait que, depuis le début de ces manifestations à proximité du domicile du ministre de l'Intérieur Manuel Valls, l'ensemble des dossiers de régularisation présentés à la Préfecture de police sont systématiquement bloqués, y compris lorsqu'ils correspondent à tous les critères pourtant extraordinairement restrictifs de la nouvelle circulaire Valls.

Le 9ème collectif remercie toutes les personnes qui se sont rassemblées devant le commissariat rue des Gatines, jusqu'à la libération tardive de ses militants, dans la nuit.

9ème collectif des sans-papiers

9emecollectif.net

9eme_collectif@no-log.org

Ce que Sarkozy n'a pas osé, Valls le fait : interdiction de manifester pour les sans-papiers !

Valls et son Préfet de Police Bernard Boucaut autorisent la manifestation en soutien aux assassins de Clément Méric, le 22 juin, à Paris, mais ce 21 juin 2013 la Préfecture a signifié au 9ème collectif des sans-papiers l'interdiction du rassemblement statique, place de la Bastille, demandé en bonne et due forme, pour ce même 22 juin.

Rappelons que, depuis quatorze semaines, le 9ème collectif des sans-papiers demande à manifester pacifiquement dans le quartier de la Bastille, à proximité du domicile du ministre de l'Intérieur, rue Keller.

Depuis le premier jour, de très importants dispositifs de police ont empêché cette manifestation de circuler normalement.

Dès le 13 avril, les manifestants se sont retrouvés engagés par des cordons de CRS ou de gendarmes, non seulement empêchés de circuler mais lourdement brutalisés, des vêtements étant déchirés, poussette renversée, etc.

Le 18 mai, ce rassemblement pacifique à la Bastille était marqué par l'enlèvement de la plupart des manifestants, surtout les hommes, entassés dans un car surchauffé et baladés pendant une heure et demie avant d'être ramenés à la Bastille.

Le 8 juin, la police procédait à une dispersion brutale du rassemblement, poursuivant et matraquant les manifestants jusque dans les couloirs du métro.

Le 15 juin, le même rassemblement se voyait signifier une interdiction, à 16 heures, et sept personnes se sont retrouvées placées en garde à vue au commissariat central du XXème arrondissement.

Et aujourd'hui, pour ce quinzième rassemblement, la Préfecture de police interdit carrément toute manifestation, y compris sous forme d'un rassemblement statique.

Soulignons le fait que depuis la première de ces manifestations, la Préfecture a imposé arbitrairement le blocage total des dossiers des sans-papiers, y compris lorsqu'ils correspondent aux conditions extraordinairement restrictives de la nouvelle circulaire Valls qu'ils dénoncent.

Le 9ème collectif appelle à une conférence de presse à la librairie Lady Long Solo, 38, rue Keller 75011 Paris ce samedi 22 juin 2013, à 10h30, suivie d'une réunion au CICP, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris à 13h30.

Contact : 0603583959

9emecollectif.net

Manuel Valls désavoué par la justice : « Atteinte grave et manifestement illégale au droit de manifester »

Suite à l'interdiction de manifester prononcée par le Préfet Boucaut contre le 9ème collectif, et signifiée la veille de la manifestation, un recours a été intenté en urgence devant le tribunal administratif ce samedi 22 juin.

L'avocat du 9ème collectif, Christophe Pouly, a pu dénoncer le caractère abusif de cette mesure, une telle interdiction ne pouvant se justifier que si « la menace pour l'ordre public est exceptionnellement grave ».

Après examen attentif des arguments de la Préfecture, le juge des Référés du Tribunal administratif a considéré que « le Préfet de Police doit être regardé comme ayant porté, dans les circonstances de l'espèce, une atteinte grave et manifestement illégale au droit de manifester ».

Le juge a en conséquence « enjoint au Préfet de Police de garantir » au 9ème Collectif des sans-papiers « l'exercice de leur liberté de manifester ».

Rappelons que les tentatives d'empêchement et d'interdiction de ces manifestations sont accompagnées d'un blocage total des dossiers de régularisation par la même Préfecture de Police parisienne. Le 9ème collectif restera mobilisé et déterminé jusqu'au déblocage des dossiers et la régularisation des sans-papiers.

Fait à Paris, samedi 22 juin 2013.

9ème collectif des sans-papiers

9emecollectif.net

9eme_collectif@no-log.org

Contact: 06 03 58 39 59